



Montréal, le 16 mars 2010

Le frère honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa, Ontario, K1A 0A6

OBJET : Demande de retrait du projet de loi privé C-391

Monsieur le Premier Ministre,

Fondée en 1966, l'Afeas (Association féminine d'éducation et d'action sociale) compte 12 000 membres à travers le Québec, regroupées en 300 groupes locaux et 12 régions. Au fil des années, elle a travaillé à sensibiliser la population en général et tous les milieux concernés aux impacts de la violence envers les filles et les femmes de tout âge. À cet effet, l'Afeas a mis sur pied, en 1997, une campagne annuelle de sensibilisation contre la violence, l'*Opération Tendre la main*, qui se déroule annuellement du 26 novembre au 6 décembre.

Pour l'Afeas, la mise en place du Registre national des armes à feu a été et est encore une réponse positive du gouvernement fédéral à la suite de la tuerie à l'École polytechnique de Montréal, en 1989.

Si le projet de loi privé C-391 est adopté, le Ruger Mini14 (vendu comme arme de chasse) qui a servi pour cette tuerie dont nous avons commémoré le 20^e anniversaire le 6 décembre dernier, ne sera plus enregistré, tout comme 7 millions d'autres carabines et fusils d'épaule. Le Registre des armes à feu permet de savoir qui possède des armes et quels types d'armes sont en sa possession. Ce Registre est appuyé non seulement par l'Association canadienne des corps policiers mais souligné comme modèle à travers le monde. Son utilité n'est pas à démontrer.

À preuve, le Rapport annuel du commissaire aux armes à feu, rendu public le 7 novembre 2009, qui indique que, pour l'année 2008, le registre a été consulté sur Internet plus de 3,4 millions de fois par des agents de la paix, une hausse de 25% par rapport aux chiffres de 2007. En 2009, selon les informations sur le site du Registre canadien des armes à feu, le Registre a été consulté 11 085 fois par jour et 3 987 198 fois pour l'ensemble des quatre trimestres. Le fait d'enregistrer son arme à feu n'empêchera aucun chasseur de chasser mais il préviendra peut-être le meurtre de femmes et d'enfants canadiens. **Au nom de ces femmes et enfants tués ou menacés par armes à feu chaque année, l'Afeas vous demande, à titre de Premier ministre du Canada, de faire en sorte que le projet de loi C-391 soit retiré des travaux parlementaires.**

Souhaitant une réponse positive à notre demande, veuillez agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Hélène Cornellier
Coordonnatrice – Plan d'action et communications